



Avis d'Appel à manifestation d'intérêt N 06/2025 « L'Extension de la station photovoltaïque du club de l'agriculture »

1. Personne publique initiateur de l'avis :

La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime – Département de l'Agriculture- « FOS-Agri »
Établissement public créée en vertu de la loi n° 60.12 promulguée par le dahir n° 1.14.128 du 21 rabia al aoual 1436 (13 janvier 2015).

2. Objet du présent avis :

En application des dispositions du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés publics de la Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime – Département de l'Agriculture-, la Fondation "FOS-Agri" envisage via le présent appel à manifestation d'intérêt de procéder à L'Extension de la station photovoltaïque du club de l'Agriculture visant à renforcer la capacité de production d'énergie renouvelable au sein du Club, dans une logique d'autonomie énergétique et de contribuer au développement durable.

3. Objectifs de la prestation

- Améliorer l'infrastructure énergétique du Club de l'Agriculture en intégrant une solution durable et économique.
- Réduire la facture énergétique du club grâce à l'exploitation de l'énergie solaire.
- Offrir un abri esthétique et fonctionnel pour les usagers, tout en servant de support à une installation photovoltaïque.





مؤسسة النهوض بالأعمال الاجتماعية لفائدة العاملين بوزارة الفلاحة والصيد البحري - قطاع الفلاحة -
La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture-

- Offrir une plateforme de chargement des voitures électriques ;
- S'inscrire dans une démarche écologique et de transition énergétique.

4. Consistance du projet :

Le projet porte sur l'acquisition et la mise en place d'un abri en acier galvanisé équipé d'une installation photovoltaïque couvrant une surface de 240 m². Il inclut :

A. Station photovoltaïque

- Charpente métallique en acier galvanisé (structure porteuse de l'abri)

(Fourniture et pose d'ombrières de parking en structure métallique, avec tous les travaux et équipements associés : Fondation, câblage électrique (DC & AC), Connecteurs MC4, protections et accessoires.) ;

- **99 Panneaux photovoltaïques** d'une capacité comprise entre 45 et 60 kw, utilisant des modules de 410 W à 650 W chacun (haute performance, à rendement optimisé) ;
- Outillage technique et équipement électrique (onduleurs, câblage, coffrets électriques, système de surveillance) ;
- Travaux de génie civil, d'installation et de raccordement ;
- Mise en service et contrôle technique de conformité ;

B. Fourniture et installation de deux Bornes de recharges intelligente pour EV-22kw

5. Dépôt d'éventuelles manifestations d'intérêt :

Les manifestations d'intérêt doivent être adressée ou déposée à compter de la publication du présent avis à l'adresse indiquée ci- dessous :

Adresse : 461, Av Hassan II Agdal Rabat - BP : 562.





مؤسسة النهوض بالأعمال الاجتماعية لفائدة العاملين بوزارة الفلاحة والصيد البحري - قطاع الفلاحة -
+212 37 66 55 40
La Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime -Département de l'Agriculture-

Le dossier des éventuelles manifestations d'intérêt concurrentes devra obligatoirement comporter les documents suivants :

- La présente annonce paraphée, datée et signée ;
- Un dossier de candidature comprenant :
 - Présentation de la société et les documents administratifs (Statut ; Attestation fiscale ; Attestation d'assurance responsabilité civile Attestation CNSS ; RC ; Attestation d'inscription à la TP) ;
 - Dossier descriptif des Moyens humains et matériels, Solutions technologiques innovantes (stockage, monitoring...)
 - Présentation de ses activités et de ses références dans le domaine objet de cet AMI ;
- Offre Financière

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés par la FOS-Agri

Nb : Le présent appel à manifestation est disponible sur le site de la fondation : www.fos-agri.ma

6. Date limite des manifestations d'intérêts :

Date limite de réception des offres des concurrents : 23/05/2025 à 15 H

7. Déroulement de la procédure :

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs opérateurs manifesteraient leur intérêt au présent avis, la FOS-Agri organisera une procédure de sélection conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent AMI ne constitue pas un appel d'offres. Il vise à identifier des partenaires potentiels, en respectant le principe de la concurrence. La FOS-Agri se réserve le droit de ne pas donner suite aux manifestations reçues.

